



**DEPARTEMENT
DE LA MARTINIQUE
VILLE DE SAINTE LUCE
AVIS DE MARCHE**

PROCEDURE ADAPTEE

I - Identification de l'établissement qui passe le marché :

Commune de Sainte Luce. – Rue Schoelcher hôtel de ville 97228 Sainte Luce
Tél 05 96 62 50 01 Fax 05 96 62 30 15

II - Objet du marché :

**TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA VOIE DE DELIVRY ET CONSTRUCTION
DE MUR DE SOUTENEMENT**

III- Décomposition en lots

Les travaux sont décomposés en 2 lots qui sont traités par marchés séparés à prix global et forfaitaire

| Lot (s) | Désignations |
|----------------|--------------------------|
| 01 | PAROIS CLOUEES |
| 02 | CHAUSSEE BETONNEE |

IV - Mode de passation du marché : Procédure adaptée suivant articles L 2123-1 et R2123-1 à R2123-3 du code de la commande publique

V – Délai d'exécution des travaux : le délai d'exécution des travaux maximum est de 3 mois pour le lot N° 1 - et de 1 mois ½ pour le lot N°2

Délai maximum (les opérateurs économiques pourront proposer des délais différents d'exécution qui ne seront pas supérieurs au délai susvisé)

VI- Justifications à produire : Certificats, attestations et déclarations visés aux articles R2143-3 à R 2143-4 du code de la commande publique et autres justificatifs mentionnés dans le règlement de consultation

VII – Critères de sélection des candidatures : Capacités technique, professionnelle et financière.

VIII- Critères de sélection des offres :

Critère 1 : Prix des prestations (40%),

Critère 2 : Délai (20%)

Critère 3 : Mémoire technique (40%)

Les offres pourront faire l'objet de négociation par le pouvoir adjudicateur (art R 2123-5 du code de la commande publique)

IX – Marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence

Le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles de leur marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique.

X -Modalités d'obtention du dossier : Le dossier de consultation des entreprises devra être téléchargé sur le site www.marches-securises.fr

XI– Modalités de transmission des offres : les offres devront être obligatoirement transmises sur le site www.marches-securises.fr

XII – Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

XII – Modalités de financement de l'opération : CTM - COMMUNE

XIII -Date limite de réception des offres : 8/04/2021 à 12h au plus tard

XIV- Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé pour son offre : 120 jours à compter de la réception des offres

XV – Renseignements d'ordre administratif :

Direction Générale des Services –
hôtel de ville rue Schœlcher 97228 Sainte Luce
Tél 0596 62 10 86
Télécopie :/ 596 62 30 15

XVI – Renseignements d'ordre technique

Le Bureau d'étude technique :

ECO CONCEPTION ANTILLES

255 rue des orangers
97224 DUCOS
Tél. : 0696 07 95 46

E. Mail : contact@ecoconceptionantilles.fr

Direction de l'aménagement du Territoire, Urbanisme

Z.A de Deville
97228 Sainte Luce
Téléphone : 05 96 62 12 12
Télécopie : 05 96 62 26 22
Mail : mvielet@mairie-sainte-luce.fr

XVII-Date d'envoi du présent avis : 12/03/2021.

Le Maire, Nicaise MONROSE